

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 6

Artikel: France : le renseignement à l'épreuve des faits face à l'hydre du terrorisme
Autor: Triai, Chaouki
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

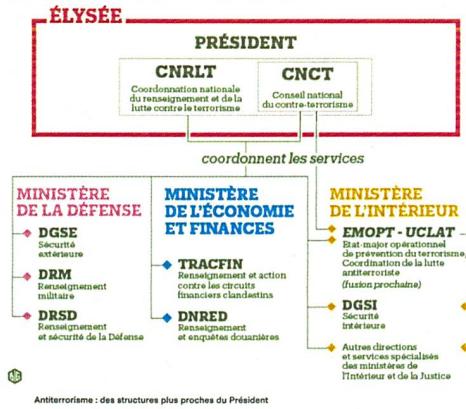
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nouvelle coordination de la lutte antiterroriste



Renseignement

France : Le renseignement à l'épreuve des faits face à l'hydre du terrorisme

Chaouki Triai

Journaliste spécialiste des questions géopolitiques et sécuritaires

Dans les milieux très avisés des services de renseignement, il ne fait pas l'ombre d'un doute que la lutte contre le terrorisme est un combat de tous les instants. Cela est d'autant plus vrai depuis les attentats terroristes sur le sol des Etats-Unis le 11 septembre 2001. A cette tragédie occidentale, le Président américain d'alors, George W. Bush, a déclaré une « global war on terror ». Mais suffit-il d'une telle déclaration pour éradiquer de la surface de la terre un tel fléau aujourd'hui devenu une pandémie ? Une pandémie virale aidée d'une contagion sans frontières sur Internet via les réseaux sociaux avec un décalage préjudiciable où le terrorisme frappe. Mais sur ce point, Alain Chouet¹, éminent spécialiste du renseignement pour avoir exercé au sein même de la Direction générale du renseignement extérieur (DGSE) nuance : « Ce n'est pas évident. Les capacités technologiques des services de renseignement se sont énormément développées. Les « vrais » terroristes (ceux qui ne sont pas des « amateurs ») le savent bien et évitent autant que possible le recours aux téléphones et à Internet ».

Contre-espionnage : 60 ans après, 3 réformes

Longtemps dévolue à la Direction de la surveillance du territoire (DST), elle a perduré durant des décennies. Elle a existé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-45) jusqu'à l'arrivée du Président de la République Nicolas Sarkozy en 2007. Il réforme ce service pour en faire une Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) en 2008. Cette transformation n'empêchera pas un premier cafouillage dans l'affaire Merah² qui survient en 2012. En effet, il est avéré dans cette histoire que les différentes entités du renseignement tant au niveau local que central, ont manqué de coordination dans la gestion

¹ Extrait d'entretien réalisé le 9 avril 2018.

² Mohamed Merah : islamiste franco-algérien auteur d'une tuerie au cours de laquelle il a exécuté de sang froid sept personnes à Toulouse en mars 2012. Il sera abattu par les forces de sécurité plusieurs heures après un long assaut.

de cette crise dramatique où les échanges d'informations semblaient avoir fait défaut entre services. Ce qui n'a pas manqué d'animer les débats sur l'efficacité de la lutte contre le terrorisme dont les médias se sont fait l'écho. Pour les services locaux de renseignement, cet individu dangereux faisait l'objet d'une fiche S inactive depuis 2010. La DCRI à Paris ne le voyait pas sous cet angle, malgré ses nombreux voyages en zone de conflit. Cette divergence de points de vue entre le service central à Paris et celui régional à Toulouse n'a pas facilité les choses. Ce qui fait dire à A. Chouet ceci : « *Comme nous sommes en France et que les échelons centraux ont tendance à ne s'intéresser qu'à ce qui se passe à l'intérieur du périphérique parisien, la communication n'a pas très bien fonctionné entre la province et Paris* ». En mars 2012, nous sommes à quelques mois de l'élection présidentielle. N. Sarkozy ne sera pas réélu. Son successeur François Hollande réforme à son tour le renseignement intérieur qui devient en mai 2014 la Direction générale du renseignement intérieur (DGSI). Cela n'empêchera pas quelques mois plus tard en janvier 2015 une série d'attentats terroristes sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le contre-espionnage confronté à l'Histoire

La France s'est trouvée au milieu du guet entre les deux blocs antagonistes entre 1945 et 1989. A la question de savoir si le renseignement français ne se trouvait pas en proie, en son sein, aux idéologies divergentes de ces deux blocs, M. Chouet répond : « *Je ne l'ai jamais ressenti. Dans un service de police ou de renseignement, on laisse ses convictions personnelles à la porte. Quand, en 1981, François Mitterrand a appelé des ministres communistes au gouvernement, les fonctionnaires de la DGSE et de la DST, pourtant engagés depuis longtemps dans la lutte contre les services de l'Est, se sont montrés – à de très rares exceptions près (moins d'une dizaine) – parfaitement disciplinés et loyaux. Les fonctionnaires des services de renseignement sont des « officiers républicains » qui servent l'Etat légitimement élu et non*

telle ou telle faction, telle ou telle puissance étrangère. »

De Carlos³ à l'ayatollah Khomeiny

Par le passé, la France a été confrontée sur son territoire par des terreurs à caractère idéologique. Dans les années 1970 et 1980, Carlos menait des attentats terroristes pour des raisons politiques. La DST a eu du fil à retordre avec lui car il était utilisé par des Etats pour commettre ses forfaits. L'expert Chouet indique: « *Carlos faisait partie de la mouvance terroriste euro-palestinienne qui «arrangeait» bien les services de l'Est dans la contestation de la présence US en Europe et occidentale au Moyen-Orient et en Asie. Ces services ont donné quelques «coups de pouce» idéologiques et logistiques à cette mouvance qui existait de toute façon sans eux mais n'en ont jamais fait un instrument privilégié de leur action* ». Pour ce qui est du leader de la Révolution iranienne en 1979, l'ayatollah Khomeiny, avant de rentrer en Iran, il était protégé par l'État français, donc par les services de renseignement. A ce sujet, il y a eu au milieu des années 1980 des attentats iraniens sur le sol français, des assassinats d'opposants et à l'été 1987, première cohabitation, il y a eu l'affaire du vrai-faux diplomate Wahid Gorgi retranché à l'Ambassade d'Iran à Paris. Comment l'expert avec le recul voit-il tout cela ? « *Khomeiny a été protégé (via un hébergement et une protection basique) par la Présidence de la République française de l'époque qui espérait (de façon mercantile) qu'il «renverrait l'ascenseur» en contrats juteux après sa prise de pouvoir. Il n'a jamais été protégé par les services de renseignement français qui, au contraire, mettaient l'exécutif en garde contre l'émergence et les dérives possibles d'une République Islamique fondée sur la violence politique* ». Et de poursuivre: « *Cela dit, les politiques français ont beaucoup manqué de clairvoyance en accordant asile et facilité aux monarchistes iraniens, aux Moudjahidin-e-Khalq (authentiques terroristes violents), en soutenant la guerre déclenchée par Saddam Hussein contre l'Iran et en refusant de payer les dettes contractées par l'Etat français vis-à-vis de l'Etat iranien du temps du Shah. Et tout cela malgré les mises en garde répétées des services de renseignement...* »

Terreur dans la commune de Magnanville (Yvelines)

Mais au cœur de la tourmente terroriste, une affaire défraie la chronique. En juin 2016, un homme et sa femme, fonctionnaires de police, sont tués par un djihadiste au nom de l'Etat islamique. Ce dernier s'était procuré l'adresse afin de localiser ses victimes. La question principale est de savoir comment il avait opéré son choix. Cela fait froid au dos. Lors de l'enquête diligentée et selon une dépêche de l'AFP du 12 avril 2018: « *Parmi les suspects interrogés par la sous-direction antiterroriste (Sdat) de la police judiciaire se trouve une policière de 48 ans ex-responsable départementale*

du syndicat Alliance, et ses deux enfants de 26 et 30 ans qui présenteraient des signes de radicalisation ». Et lorsqu'on apprend de cette dépêche que chez l'un des suspects « *lors d'une perquisition à son domicile en avril 2017, les policiers ont retrouvé une clé USB d'où avait été effacée une liste remontant à 2008 de 2'626 agents des renseignements français* » on peut se poser légitimement la question de la capacité de pénétration des terroristes au cœur des forces de sécurité. Cela n'est pas sans rappeler une affaire quelque peu similaire où un agent des services de renseignement allemand avait piégé un collègue sympathisant d'une mouvance islamiste sur Internet alors qu'il se trouvait dans un bureau dans le même service que lui.

Enfin, et plus surprenant encore, le journal *Libération*, dans son édition Internet du 22 avril 2018, indique que pour l'entreprise française Lafarge, « *les services français étaient informés par le directeur sûreté du groupe industriel que le cimentier finançait l'Etat islamique en Syrie* ». Une enquête judiciaire a été ouverte. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a été entendu par la justice. Cela est tout simplement sidérant.

Les forces de la terreur, même si elles doivent être combattues sans relâche, ont de beaux jours devant elles...

C. T.

³ Vénézuélien de son vrai nom Ilich Ramírez Sánchez, Carlos était un terroriste à la solde de la mouvance palestinienne et de l'extrême gauche en Europe. Il a commis des attentats terroristes au cours des années 1970-80.